

malhonnêteté, à la cupidité, à la stupidité et à l'ignorance de l'homme.

L'honorable M. CAMPBELL: J'éprouve quelque hésitation à prolonger la présente discussion, et cela d'autant plus que le sujet qui nous est soumis a été traité savamment par les orateurs des deux côtés de la Chambre, qui m'ont précédé; mais il y a deux ou trois sujets sur lesquels je voudrais dire quelques mots, et je le ferai brièvement, sans m'arrêter sur tous les différents paragraphes de l'adresse. Je ferai remarquer tout d'abord que, depuis que je fais partie du Sénat, je n'ai jamais assisté à un débat plus habilement conduit que ne l'a été la présente discussion, ni ai-je entendu des discours plus éloquents que ceux prononcés par les orateurs des deux côtés de la Chambre, et jamais les intérêts publics ne furent mieux défendus de part et d'autre. Cette discussion fait réellement honneur au Sénat, et particulièrement à ceux qui y ont pris part. Tous ont montré qu'ils connaissaient parfaitement les besoins du pays.

Le discours du Trône contient beaucoup de choses sur lesquelles nous sommes tous d'accord. L'une de ces choses est la grande prospérité qui règne dans toutes les parties du pays. Il est extrêmement satisfaisant pour tout véritable Canadien de constater que son pays progresse aussi rapidement qu'il le fait. Ce progrès fait grandement honneur à l'ex-gouvernement libéral qui en a jeté les bases et à qui nous devons les merveilleux résultats que nous admirons aujourd'hui. Le gouvernement actuel ne peut pas réclamer un aussi grand mérite que celui de son prédécesseur, parce qu'il n'a pas, à bien dire, ajouté un "I", ni barré un seul "T" en ce qui a été fait par l'ex-gouvernement.

Le Gouvernement actuel a eu simplement la sagesse de maintenir les mesures prises par son prédécesseur chaque fois qu'il les a trouvées suffisamment bonnes. Le Gouvernement actuel n'a fait en cela toutefois, qu'imiter lui-même, son prédécesseur, et le résultat a été grandement avantageux au pays.

Il est très satisfaisant de constater le chiffre élevé de notre revenu. Mais il y a dans ce fait un danger. C'est qu'un surplus considérable porte généralement un

gouvernement à commettre des extravagances. Si le revenu est judicieusement dépensé, les surplus sont une bonne chose. Dans un jeune pays comme le nôtre, qui a un si grand nombre d'entreprises considérables à exécuter pour accroître le confort et le bien-être de nos populations, il est désirable que l'augmentation du revenu ne soit pas seulement dépensée de manière à faire honneur au pays et au Gouvernement, mais aussi, comme je viens de le dire, de manière à accroître le bien-être du peuple.

On a beaucoup parlé de l'à propos d'encourager l'agriculture en allouant un crédit à cette industrie. C'est une bonne idée.

J'ai écouté avec une grande attention l'honorable sénateur qui vient de reprendre son siège, ainsi que l'autre orateur qui l'a précédé, et ils ont touché à la grande question de savoir quelles mesures il fallait prendre pour retenir les jeunes gens sur les fermes. Divers moyens ont été suggérés. On a parlé de l'augmentation du nombre des écoles d'agriculture; de la publication de renseignements sur les besoins de cette industrie; sur les avantages qu'elle offre et l'on a dit combien il vaut mieux accroître la fertilité du sol, etc. La principale raison pour laquelle les jeunes gens abandonnent la ferme paternelle, c'est qu'ils peuvent gagner plus d'argent dans les autres branches d'affaires.

Disons, par exemple, qu'il y ait quatre fils sur une ferme; que deux de ces jeunes gens choisissent la profession de médecin ou d'avocat, ou de manufacturier, et, si ces jeunes gens ont à peu près les mêmes aptitudes, j'ose admettre que généralement les deux qui se seront établis dans des cités augmenteront dix fois plus leur actif que les deux autres qui seront restés sur la ferme.

Or, le moyen le plus propre à retenir les jeunes gens sur les fermes est de rendre celles-ci plus profitables; d'accroître le confort de l'agriculteur de manière à lui faire aimer sa situation. Dans la province d'Ontario le propriétaire d'une ferme située à dix milles de la cité de Toronto doit payer un prix plus élevé pour le transport de ses produits de chez lui à la ville que s'il expédiait ces mêmes produits à mille milles de Toronto. Un désavantage pour